

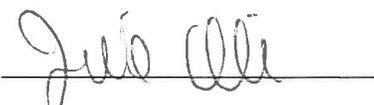
	<p style="text-align: center;"><i>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Deux-Moulins</i></p>
	<p>PROVINCE DE QUÉBEC CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES ÉCOLE DES DEUX-MOULINS</p> <p>Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement tenue le 9 avril 2024 au bâtiment des Loisirs Bourassa</p> <p>ÉTAIENT PRÉSENTS-ES Madame Isabelle Desgagnés, membre du personnel enseignant bâtisse Parc-Orléans Madame Émilie Gagné, membre parent bâtisse Parc-Orléans Madame Lucie Giguère, membre du personnel de soutien bâtisse Parc-Orléans Madame Isabelle L'Écuyer, membre parent bâtisse Parc-Orléans Monsieur Steeve Parent, membre parent bâtisse Parc-Orléans Monsieur Maxime Perreault, membre parent bâtisse Parc-Orléans</p> <p>Madame Nancy Hurens, technicienne au Service de garde bâtisse du Rucher Madame Marie-Noël Moffet-Bédard, membre parent bâtisse du Rucher Madame Isabelle Ringuette, membre du personnel enseignant bâtisse du Rucher Madame Valérie Tremblay, membre du personnel enseignant bâtisse du Rucher Madame Julie Villeneuve, membre parent bâtisse du Rucher</p> <p>ÉTAIENT ABSENTES Madame Gabrielle Fontaine, membre parent bâtisse Parc-Orléans Madame Marie-Pier Lajeunesse, membre parent bâtisse Parc-Orléans Madame Geneviève Doré, parent membre de l'OPP Madame Marie-Ève Gélinas, membre parent bâtisse du Rucher Madame Isabelle Lacroix, membre du personnel enseignant bâtisse Parc-Orléans Monsieur Patrick Gaudreault, membre de la communauté Loisirs Bourassa</p> <p>PARTICIPAIENT ÉGALEMENT Monsieur Martin Lavallée, directeur Madame Geneviève Gaumont, directrice adjointe Madame Marie-Josée Gagnon, membre de la communauté</p>

	<p><i>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Deux-Moulins</i></p>	<p><i>S u i v i s</i></p>
	<p>4. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 FÉVRIER 2024</p> <p>SUIVIS EFFECTUÉS :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aider son enfant.com : le sujet fera l'objet d'un suivi en juin. • Politique alimentaire : le sujet fera l'objet d'un suivi en juin étant donné que les travaux en cours du ministère. • Classes multi-niveaux : les préparatifs se poursuivent pour la rentrée scolaire de l'automne. • Photographie scolaire : le sujet sera présenté en juin. • Camion à ordures : un rappel a été fait au responsable des matières résiduelles de la Ville afin qu'aucune collecte ne se fasse sur l'heure de sortie des élèves. <p>5. PAROLE AUX PARENTS ET MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ</p> <p>Il n'y a aucun sujet traité à ce point.</p> <p>6. ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP)</p> <p>Il n'y a aucun sujet traité à ce point.</p> <p>7. ÉTUDES DES DOSSIERS COURANTS</p> <p>7.1 Révision du projet éducatif de l'école (art. 37 et 109)</p> <p>La direction présente un état de situation concernant la révision du projet éducatif et des rencontres tenues avec le personnel de l'école. La direction est accompagnée par un spécialiste et a pris la décision de réviser la mission et la vision, ce qui a nécessité un report de l'adoption du projet éducatif.</p> <p>Le projet éducatif révisé sera présenté à la séance de mai pour adoption.</p>	

	<p><i>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Deux-Moulins</i></p>	<p>S u i v i s</p>
	<p>7.2 SUIVI AU BUDGET ANNUEL DE L'ÉTABLISSEMENT (ART. 96.24)</p> <p>La direction présente le suivi du budget 2024-2025 et explique le nouveau mécanisme de gestion des surplus et des déficits au niveau du Centre de services scolaire.</p> <p>Il est demandé qu'un suivi soit effectué au conseil d'établissement en cours d'année afin de pouvoir identifier les opportunités de réallocation de budget.</p> <p>7.3 NOUVELLE MOUTURE DU RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (ART. 82)</p> <p>Madame Julie Villeneuve présente la nouvelle mouture du rapport annuel du conseil d'établissement et les membres s'en déclarent satisfaits.</p> <p>7.4 OUTILS DE COMMUNICATION</p> <p>Madame Julie Villeneuve présente le portrait des outils technologiques servant à la communication entre le personnel de l'école et les parents.</p> <p>Il est proposé que le document fasse l'objet d'une mise en page puis qu'il soit intégré dans les documents remis aux parents à la rentrée scolaire de l'automne 2024.</p>	

	<p style="text-align: center;">Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Deux-Moulins</p>
<p>CÉ # 23-24-23</p>	<p>7.5 SORTIE SCOLAIRE (ART. 87)</p> <p>Mme Isabelle Ringuette, membre du personnel enseignant, présente le projet de sortie éducative « Clair de lune » pour les élèves des classes de 2^e année et mixte 1^{ère} et 2^e années de la bâtisse du Rucher. Les coûts par enfant sont de 45,50 \$ et un montant de 15 \$ sera demandé aux parents.</p> <p>CONSIDÉRANT l'article 87 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que le Conseil d'établissement approuve la programmation proposée par la direction de l'école des activités éducatifs qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école;</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Madame Isabelle Ringuette, membre du personnel enseignant, d'autoriser une sortie scolaire à la bâtisse du Rucher pour les élèves des classes de 2^e année et mixte 1^{ère} et 2^e années.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p> <p>8. SÉCURITÉ AUX ABORDS DE L'ÉCOLE</p> <p>La Ville de Québec a confirmé la subvention de 3 000 \$ pour l'organisation de l'activité « Journée sans ma voiture » en mai prochain.</p> <p>L'école est toujours en attente des subventions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 500 \$ du Conseil de quartier; • Piéton Québec. <p>Le contrat a été octroyé pour l'aménagement du débarcadère de la bâtisse du Rucher. Les travaux débiteront à la fin des classes et se termineront en juillet.</p> <p>Un suivi sera effectué auprès de la Ville de Québec concernant la signalisation à la sortie du débarcadère.</p>

	<p><i>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Deux-Moulins</i></p>	<p>S u i v i s</p>
	<p>Une somme d'environ 10 000 \$ a été reçue de la Fondation du Grand défi Pierre Lavoie afin d'installer des supports à vélo.</p> <p>Il est demandé à la direction un état de situation concernant l'application par les parents des règles de circulation au nouveau débarcadère de la bâtisse Parc-Orléans.</p> <p>Il est finalement demandé que les morceaux d'asphalte soient ramassés dans la cour de la bâtisse Parc-Orléans.</p> <p>9. COMITÉ DE LA COUR D'ÉCOLE</p> <p>Un suivi est demandé à savoir si le projet de la cour d'école a été priorisé au niveau du Centre de services scolaire. La direction indique qu'elle est toujours en attente des paramètres d'utilisation des surplus afin de soumettre le dossier.</p> <p>10. DOSSIER DE L'INTENSIFICATION DE L'ANGLAIS</p> <p>Il n'y a aucun sujet traité à ce point.</p> <p>11. INFORMATION DE LA RESPONSABLE DU SERVICE DE GARDE</p> <p>Un état de situation concernant la planification des activités parascolaires pour la fin de l'année scolaire est présenté. La planification sera soumise à la prochaine séance.</p> <p>La semaine québécoise de la garde scolaire aura lieu à la fin du mois de mai et une activité avec les parents sera proposée.</p> <p>12. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENT</p> <p>Il n'y a aucun sujet traité à ce point.</p>	

	<p><i>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Deux-Moulins</i></p>	<p><i>S u i v i s</i></p>
<p>CÉ # 23-24-24</p>	<p>13. INFORMATION DE LA PRÉSIDENTENCE</p> <p>Il n'y a aucun sujet traité à ce point.</p> <p>14. INFORMATION DE LA DIRECTION</p> <p>Il n'y a aucun sujet traité à ce point.</p> <p>15. QUESTIONS DES MEMBRES</p> <p>Il n'y a aucune question des membres.</p> <p>16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</p> <p>Madame Isabelle Desgagnés, membre du personnel enseignant, propose la levée de la séance à 19 h 50.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; margin-top: 20px;"> <div style="text-align: center;">  <hr style="width: 100%; border: 0.5px solid black;"/> <p>Julie Villeneuve, présidente</p> </div> <div style="text-align: center;">  <hr style="width: 100%; border: 0.5px solid black;"/> <p>Martin Lavallée, directeur</p> </div> </div> <p style="margin-top: 20px;">PROCHAINE RENCONTRE : mardi 7 mai 2024</p>	